La mob bancaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1981)**

Heft 577

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1011901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 577 29 janvier 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Yvette Jaggi

577

Domaine public

La mob bancaire

Rejet par la commission du Conseil des Etats ad hoc du projet du Conseil fédéral d'imposer de 5% les intérêts des avoirs fiduciaires auprès des banques et des caisses d'épargne.
Rejet de cette même commission, suivant là le Conseil fédéral et la Banque nationale, d'un autre impôt bancaire: un impôt anticipé de 35% sur les intérêts des avoirs fiduciaires et des emprunts étrangers libellés en francs suisses (mais limités aux créanciers suisses).
Ces deux décisions prises la semaine passée n'auront surpris personne: on n'attendra pas de la Chambre haute ou d'une de ses commissions qu'elle s'attaque à la citadelle bancaire, même pour le bon motif, en l'occurrence le renflouement de la caisse fédérale (150 millions à la clef, pour chacun des projets en question).
Le débat sur les banques devra être mené ailleurs que dans ces cénacles et il ne prendra de l'ampleur que lorsque l'initiative socialiste sera discutée sur la place publique.

En attendant, il faut reconnaître que le travail de «sensibilisation», pour employer un euphémisme, des milieux «dirigeants» sur les intérêts du secteur bancaire porte largement ses fruits. L'offensive vient de loin et elle dure maintenant depuis plus d'une année.
On se souvient de cet appel de M. R.A. Jeker, membre de la direction générale du Crédit Suisse, prononcé à Bâle fin octobre 1979 et publié comme de juste par sa banque pour l'édification des masses. M. R.A. Jeker (journée d'information «Banken/Verwaltung») ne cachait pas son jeu, à vrai dire. Abordant le chapitre de «l'engagement socio-politique», il se coltinait même les problèmes d'intendance. Nous citons: «A vouloir contempler de trop haut l'évolution de la société, on s'expose à des déboires, il faut le reconnaître. Les organes de direction devront donc s'engager beaucoup plus qu'autrefois dans le débat public. Il faudra trouver de nouvelles formes d'organisation déchargeant la direction des tâches d'administration courante pour lui permettre de se consacrer plus intensément aux relations publiques» *(c'est M. R.A. Jeker qui souligne).*
Et poursuivant sur sa lancée, M. R.A. Jeker concluait, quelques phrases plus loin: «En un moment où les banques sont au centre des discussions, cela exige de leur part, en plus d'une adaptation de leurs méthodes de travail, un engagement accru dans le débat public si elles veulent garder les coudées franches en matière économique et politique. Les critiques dont elles font l'objet reposent en grande partie sur des informations insuffisantes ou fausses quant au rôle du système bancaire dans la société. Une de nos tâches importantes consistera désormais à combler cette lacune de l'information.»
Mobilisation générale pour des relations publiques, sous le signe de l'information, comme de juste. Et ça marche.

GENÈVE

Western sur Rhône

Deux jeunes, mineurs, dans une Cadillac. La cavale, l'occasion de jouer aux grands, le cinéma pour une fois en réalité, qui sait?

La voiture se présente à un poste de douane. Une erreur de parcours du chauffeur, sans doute: son intention n'était pas de quitter la Suisse, dira-t-il plus tard. Le véhicule fait demi-tour. Suffisant pour que le douanier de service dégaine et tire. Il n'était pas censé savoir... L'ambiance monte de quelques degrés.

SUITE ET FIN AU VERSO